RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN : CONVOCATION DU DIRECTEUR DU CETIC DE NKOLKOSSÉ SITUÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONATÉLÉ, RÉGION DU CENTRE PAR LE SOUS-PRÉFET

Communiqué de presse REDHAC Coalition pays-Cameroun n°00135/12/10/2026

Les faits

Le 12 octobre 2026, le Directeur du CETIC de Nkolkossé qui au paravent avait publié les images de son établissement délabré et demandé de l'aide était convoqué chez le Sous-Préfet de Monatélé, pour des faits présumés de violation de l'éthique et de la déontologie professionnelle. Il est reproché à l'enseignant d'avoir exposé publiquement les conditions matérielles précaires de cet établissement scolaire.

Rappelons que cette convocation intervient à la suite de la diffusion des images de cet établissement scolaire sous l'arbre ; lesquelles images ont tenu en haleine l'opinion publique, et relancé sur la place publique le débat sur les conditions de fonctionnement des établissements scolaires ainsi que sur la liberté de dénonciation des problèmes en milieu éducatif.

REDHAC

Cette actualité remet sur la place publique l'éternel débat sur :

• Le déficit d'infrastructures scolaires, surtout dans l'arrière-pays (salles de classe, bancs).

• La liberté d'expression et de dénonciation des enseignants face aux réalités du terrain.

• Les représailles administratives subies par les fonctionnaires qui partagent des images de leurs réalités quotidiennes sur l'espace public sur les réseaux sociaux.

De tout ce qui précède,

Le REDHAC et sa Coalition pays-Cameroun :

- condamnent avec véhémence les atteintes répétées aux libertés d'expression et d'informer ;

- exigent l'abandon pure et simple de la convocation du directeur du CETIC de Nkolkossé qui demande tout simplement l'amélioration des conditions de cet établissement afin de permettre aux élèves et enseignants un environnement approprié ;

- dénoncent avec la dernière énergie les tentatives d'arrestations, d'assassinats et les disparitions forcées, à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains, des militants(e)s de la démocratie et des journalistes au Cameroun en particulier et en Afrique centrale en général.

Aux autorités du Cameroun,

Le REDHAC et sa Coalition-pays Cameroun :

- exhortent à continuer de respecter les instruments, conventions et traités nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux Droits Humains dûment ratifiés, notamment :

• **La Constitution**.

Préambule : « *Nul ne peut être inquiété en raison de ses origines, de ses opinions ou croyances en matière religieuses, philosophiques ou politiques sous réserve du respect de l'ordre public et des bonnes mœurs* »

« *La liberté de communication, la liberté d'expression, la liberté de presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté syndicale et le droit de grève sont garantis dans les conditions fixées par la loi* ».

• **La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples- CADHP**

Art 9 : « *Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses opinions dans le cadre des lois et règlements* » ;

• **La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme-DUDH**

Art 19 : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* » ;

REDHAC

• **Le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques-PIRDCP**

Art 19 al1 : « *Nul ne peut être inquiété pour ses opinions* ».

Enfin, le REDHAC et sa Coalition-pays Cameroun :

- encouragent le Gouvernement camerounais à protéger légalement les Défenseur(e)s des Droits Humains, les militant(e)s de la démocratie et les journalistes en adoptant la proposition de loi portant « *Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains* » révisée et déposée sur le bureau du Président du Sénat le 15 avril 2025.

SUIVEZ-NOUS
Tél. fixe Bureau (+237)233 42 64 04
MOB: (+237) 681 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook: RedhacRedhac
Twitter: @RedhacRedhac
Site-Web : www.redhac1.org

REDHAC

B.P: 2863 Douala - Cameroun (+237) 233 42 64 04 RedhacRedhac Redhac.executifddhafricentrale@gmail.com www.redhac1.org